



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Val d'Oise

Les Formations  
de la Chambre  
de Métiers et  
de l'Artisanat  
Val d'Oise ■

Déclaration d'activité enregistrée  
sous le numéro 11 95 05295 95

le **cnam**  
Ile-de-France

[www.cma95.fr](http://www.cma95.fr)

#### LIEU DE LA FORMATION

Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat  
1 avenue du Parc  
95015 CERGY-PONTOISE  
Nombre maximum  
de stagiaires 12

Tél. : 01 34 35 80 00

#### CONTACTS

##### Inscriptions / formations :

Isabelle COT

Tél. : 01 34 35 80 35

[cot@cma95.fr](mailto:cot@cma95.fr)

#### PUBLICS CONCERNES

Personnes titulaires d'un diplôme de niveau III ou capitalisant 120 ECTS (crédits européens)  
Personnes ayant validé le Titre Entrepreneur de Petite Entreprise (TEPE) ou un Brevet de Maîtrise (BM)  
Pour les personnes titulaires d'un titre de niveau V ou IV avec expérience professionnelle : possibilité d'intégration via la procédure de VAP 85.  
Dirigeants d'une entreprise artisanale, conjoints collaborateurs souhaitant développer l'entreprise. Salariés ou demandeurs d'emplois souhaitant structurer son projet de création/reprise.

#### DATES DE LA FORMATION

Nous contacter

#### FINANCEMENT

**Tarif Non Artisan** : 9.030 €

Une demande de prise en charge est à effectuer auprès de votre OPCA ou de Pôle Emploi

**Tarif Artisan** : 65 € par semestre (déduction faite de la prise en charge du Conseil de la Formation de la CRMAIDF)  
Un chèque de caution de 245 € est demandé par module encaissable pour toute absence non justifiée.

## ■ Titre professionnel de niveau III LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'ENTREPRENEURIAT Parcours Manager et développer une entreprise artisanale

### Objectifs : à l'issue de la formation, l'apprenant devrait être capable de :

Manager une entreprise ou une organisation de petite taille : stratégie, conduite opérationnelle, veille sur les marchés et les évolutions techniques des métiers, consolidation des savoir-faire liés à la transmission des valeurs propres à la petite entreprise et à l'artisanat.

**Ce titre professionnel** permet aux artisans, conjoints collaborateurs, salariés et futurs artisans de progresser dans leur démarche entrepreneuriale pour être en capacité de détecter de nouvelles opportunités, et ainsi de savoir prendre de nouveaux risques maîtrisés.

#### Perspectives professionnelles

Le parcours de formation vous permettra de développer et/ou consolider vos compétences entrepreneuriales pour vous donner la possibilité de créer, développer ou reprendre une entreprise artisanale ou une petite entreprise.

#### Obtenir une qualification de niveau II – bac +3 –

Une porte d'entrée pour préparer un diplôme supérieur.

### Programme

#### Bloc 1

- Veille stratégique et concurrentielle
- Management, processus et organisation de l'entreprise
- Finance d'entreprise : gestion et politique financière
- Négociation et management des forces de vente : approfondissements
- Gestion des hommes
- Règles générales du droit des contrats
- Certificat Informatique et Internet niveau I
- Langues

#### Bloc 2

- Management : comment améliorer les compétences utiles à mon projet ?
- Management de projet : comment piloter mon projet ?
- Connaissance et culture des métiers et de l'artisanat
- Connaissance du secteur

#### Bloc 3

- Projet tuteuré avec des méthodes de conduite de projet et de management des compétences
- Période de formation en milieu professionnel

### Durée et modalités

Durée totale : 600 heures (400 heures de cours et 200 heures de projet tuteuré. Les cours sont dispensés par des formateurs du Cnam.

### Conditions de délivrance du titre professionnel

La licence professionnelle sera décernée aux candidats ayant obtenu :

- Une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement des trois blocs.
- Et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 au bloc 3.

Eligible au CPF  
inscrit au RNCP 22989,  
code ROME M1302